

et ils n'ont qu'à le suivre pour arriver sûrement au terme de leur voyage . . . à Dieu. *Ordo ducit ad Deum*, l'ordre conduit à Dieu.

Pour bien juger une personne, une famille, une communauté, une société quelconque, il ne faut pas se contenter de prendre connaissance de quelque circonstance particulière de leur existence; mais il faut les étudier et les suivre dans le détail de leur vie intime et privée. Il est donc certain qu'un des meilleurs moyens de faire apprécier, suivant leur mérite, nos Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, c'est de faire connaître, au moins en partie, le règlement que suivent dans l'archidiocèse les quatre maisons de l'Institut. Sauf quelques petits changements nécessités par la variété des œuvres de charité qu'on y pratique, la règle est la même et est conforme aux Constitutions (1).

Voici maintenant un abrégé de l'horaire du règlement de la journée d'une religieuse à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus :

4 hrs — Le réveil.

4½ hrs — L'oraison pendant une heure.

5½ hrs — Récitation des Petites Heures suivie du chapelet

6 hrs — La messe.

Après la messe et l'action de grâces, le déjeuner.

Puis la cloche intérieure annonce le service des pauvres, c'est-à-dire, que toutes les religieuses disponibles vont, en ordre de deux par deux, se réunir dans une des salles de l'hôpital où elles font une courte prière, puis se séparent pour aller servir le déjeuner aux pauvres, faire les lits, balayer les planchers. Et à un nouveau signal de la cloche, chacune d'elles va travailler dans son office, ou demeure dans une des salles si c'est là son office.

9 hrs — Lecture de piété pendant une demi-heure.

11 et 11½ hrs — Service du dîner des pauvres.

11¾ hrs — Examen particulier au chœur.

Midi — Dîner, suivi de la récréation jusqu'à deux heures.

2½ hrs — Lecture de piété pendant une demi-heure.

3 hrs — Les vêpres, précédées et suivies de la méditation jusqu'à quatre heures.

(1) L'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec ne reçoit que les malades passants qu'on espère pouvoir guérir, ou auxquels il faut faire subir une opération. . . . A l'Hôpital-Général on ne reçoit que les vieilles personnes et les infirmes. A l'Hôpital du Sacré-Cœur on reçoit les enfants trouvés, les épileptiques, les vieilles personnes, les infirmes. . . . A l'Hôtel-Dieu de Lévis, les malades, les infirmes et les vieilles personnes.